



## Recrute deux psychologues en CDI à temps partiel

France Victimes 38 AVNIR est l'association agréée par le ministère de la Justice pour intervenir sur le ressort du Tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu. Sa mission consiste à informer les victimes d'infractions pénales sur leurs droits, les aider dans leurs démarches, leur apporter un soutien psychologique et à gérer des dispositifs en matière d'accidents collectifs et d'actes de terrorisme.

### L'association recrute deux psychologues en CDI à temps partiel (60 à 80%).

Le psychologue exercera au sein d'une équipe pluridisciplinaire (juristes, psychologues, éducateur spécialisé) les missions principales suivantes :

- Prise en charge psychologique individuelle et/ou collective des victimes d'infractions pénales,
- Prise en charge en urgence des victimes d'événement grave ou collectif,
- Participation aux actions de prévention dans les établissements scolaires du ressort du Tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu,
- Participation aux stages (violences intrafamiliales, citoyenneté et responsabilité parentale),
- Organisation des groupes de parole et des groupes à médiations thérapeutiques,
- Développement du réseau partenarial et participation aux actions,
- Toutes autres actions en lien avec l'aide aux victimes et la prévention de la récidive.

Le profil recherché est le suivant :

- Master 2 psychologie,
- Expérience similaire exigée,
- Toutes connaissances en victimologie, prise en charge de suivi post-traumatique et du réseau médico-social seront particulièrement appréciées,
- Permis B et/ou A valide(s) exigé(s),
- Véhicule exigé,
- Qualités recherchées : rigueur et adaptabilité, disponibilité, esprit d'initiative, capacité à travailler en équipe, autonomie, dynamisme.

Le poste est à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Le lieu d'exercice est basé à Bourgoin-Jallieu avec déplacements ponctuels à prévoir sur le ressort du Tribunal judiciaire.

La rémunération est fixée selon l'expérience dans le domaine, à laquelle s'ajoute la prime SEGUR. Les conditions d'exercice sont basées sur la réglementation du code du travail et les statuts du personnel (chèques déjeuner, prime semestrielle, congés supplémentaires).

La candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) est à adresser à :

**FRANCE VICTIMES 38 AVNIR**  
**Madame la directrice**  
**3 bis avenue Alsace-Lorraine 38300 Bourgoin-Jallieu**  
**direction@avnir38.fr**